



Draguignan

magazine



L'énergie associative



d'une ville attractive



Ville de Draguignan



VIE ASSOCIATIVE

Une vie associative dynamique

4 à 7

TRAVAUX

8

ACTUS

10

SOCIAL

L'accès au logement social

12

SPORT

13

SÉCURITÉ

Tous unis contre les violences faites aux femmes

14

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Les citoyens pensent la ville de demain

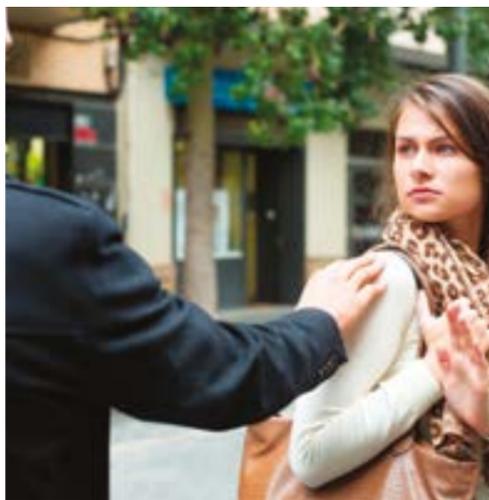
15

EXPRESSION POLITIQUE

16

PRATIQUE

18



Je veux d'abord saluer toutes les associations dont la contribution à la vie locale témoigne de la richesse des liens de proximité dans une ville à taille humaine soucieuse du bien-être de ses habitants. Les bénévoles sont le fil conducteur du tissu associatif. Je veux les remercier pour leur implication.

Dans le cœur de ville, les travaux d'aménagement des rues piétonnes se terminent et la livraison de l'immeuble "Trabaud" se profile durant l'été. Ces opérations illustrent la démarche de projet déployée au profit de l'attractivité du cœur de ville qui nous rassemble autour de notre identité commune. Idem pour les animations festives ou avec le rayonnement du musée des Beaux-Arts dont la future exposition "Rembrandt" a retenu l'attention du ministère de la Culture qui lui a décerné le label d'Exposition d'intérêt national.

Mais la forte visibilité du centre-ville fait trop souvent oublier les autres chantiers conduits dans la commune. Et ils sont nombreux à commencer dans le domaine de la lutte contre les inondations, avec la création de bassins pour améliorer la maîtrise des eaux pluviales mais aussi l'aménagement de la Nartuby par le Syndicat mixte de l'Argens. Également très attendue, la nouvelle caserne des sapeurs-pompiers va entrer en phase de travaux au printemps, grâce aux soutiens du SDIS83 et du Conseil départemental.

Pour être utiles à tous, des travaux sont engagés par la commune dans plusieurs secteurs de la ville. Car chaque lieu de vie fait l'objet d'une véritable attention afin de faire avancer l'aménagement urbain dans le bon sens en lien avec les Conseils de quartier. Le dialogue de proximité est essentiel pour mieux se comprendre.

Une fois n'est pas coutume, je voudrais finir par un propos beaucoup plus solennel en écho à la situation internationale au moment où j'écris ces lignes (6 mars 2025). Dans les

“ Nous ne fléchirons pas ”

circonstances alarmantes d'un péril potentiellement aussi foudroyant qu'exorbitant, nous souhaitons rappeler notre proximité avec les hommes et les femmes dont l'engagement est d'assurer la protection, l'indépendance et la liberté du pays.

Dans ces jours sévères de guerre hybride, je suis sûr d'une chose : si nous ouvrons une querelle entre le passé et le présent, nous nous apercevrons vite que nous avons compromis l'avenir. Cela serait une faute car il est de notre responsabilité d'avoir toujours l'avenir à l'esprit pour nous positionner en centre de gravité d'un nouvel équilibre. Au niveau local, même si l'action communale est rendue d'autant plus complexe que les logiques d'anticipation dans la durée se conjuguent désormais avec la nécessité de s'adapter rapidement à la rudesse des réalités, je veux d'abord que vous soyez certain de notre inflexible résolution.

Nous ne fléchirons pas. Nous ne faillirons pas. Nous ne faiblirons pas. Notre énergie sera mobilisée jusqu'au bout pour entretenir la flamme de la Vérité et de la Justice. Avancer sur cet austère chemin de labeur est en effet la seule voie possible pour défendre cette Liberté éclairée par l'humanisme des lumières qui est le cœur de notre société.

Richard Strambio

Maire de Draguignan

Président de Dracénie Provence Verdon agglomération

Conseiller régional Provence-Alpes-Côte d'Azur



Une vie associative dynamique

Les quelque 350 associations de Draguignan œuvrent chaque jour en faveur de la culture, de l'animation, du social, de la santé, du sport et de bien d'autres domaines encore. Un engagement quotidien accompagné et soutenu par les services de la ville.

La pierre angulaire de Draguignan

Subventions, valorisations en nature ou encore accompagnements de projets programmés sont autant d'engagements pris par la commune en faveur des associations. Un travail partenarial essentiel pour faire de Draguignan une ville agréable et vivante.

La ville dispose d'un service dédié à la Vie associative et événementielle. Parmi ses missions principales, le personnel qualifié gère la réservation des salles, traite les demandes de subventions et soutient l'organisation de manifestations en coordonnant les interventions des services municipaux et le planning annuel des manifestations.

L'objectif est de soutenir la diversité des initiatives impulsées par le tissu associatif afin de maintenir le dynamisme de la cité du dragon. La ville organise chaque année une journée des associations est organisée chaque année, le premier samedi du mois de septembre.

La commune porte une attention toute particulière à la bonne santé associative, notamment au regard de la situation budgétaire actuelle. Considérant le report du vote du budget communal au mois d'avril, la ville a pris la décision de verser, dès le mois de janvier, des avances sur les subventions de l'exercice 2025 aux associations bénéficiaires en 2024 ayant déposé un dossier complet au titre de l'année 2025. Outre le fait que les associations subventionnées ont pris l'habitude de bénéficier du versement de l'aide en début d'année, cette décision est d'autant plus importante que certaines gèrent du personnel. Cela représente une avance globale de 794 741 € TTC afin de permettre la continuité des activités associatives et de ne pas mettre en difficulté le milieu associatif local.

La vie associative en chiffres

350 associations
1 300 000 € de subventions directes en 2024
1 500 000 € de valorisation en nature (mise à disposition de salles, prêt de matériel, communication, apéritif, coupes et médailles en 2023)

Le mot de Sylviane Nervi-Sita

conseillère municipale déléguée à la Vie associative



"Le tissu associatif dracénois œuvre pour le bien-être de notre communauté en invitant les citoyens au partage, à l'échange et à la solidarité. Il s'investit quotidiennement en faveur de l'épanouissement de notre territoire, ce qui représente un travail aussi remarquable que nécessaire. Les associations sont des espaces de rencontres et d'apprentissage qui renforcent le lien social et contribuent à faire de Draguignan un endroit où il fait bon vivre. Leur détermination, leur passion et leur esprit d'initiative sont le moteur du dynamisme et de la vivacité de la ville. Je suis profondément reconnaissante envers l'ensemble de nos associations et de leurs membres dévoués qui œuvrent sans relâche pour une ville humaine, cultivée, animée et sportive."

Il s'investit quotidiennement en faveur de l'épanouissement de notre territoire, ce qui représente un travail aussi remarquable que nécessaire.

Les associations sont des espaces de rencontres et d'apprentissage qui renforcent le lien social et contribuent à faire de Draguignan un endroit où il fait bon vivre. Leur détermination, leur passion et leur esprit d'initiative sont le moteur du dynamisme et de la vivacité de la ville.

Je suis profondément reconnaissante envers l'ensemble de nos associations et de leurs membres dévoués qui œuvrent sans relâche pour une ville humaine, cultivée, animée et sportive."



Du divertissement pour tous

Forces vives du territoire, les associations représentent des acteurs clés dans la politique de diffusion culturelle de la ville ainsi que dans l'organisation d'animations.

Des projets en culture

Afin de concevoir une programmation riche et variée, la ville s'engage dans la coordination des acteurs porteurs de projets culturels programmés.

L'objectif de la programmation culturelle de la commune est de proposer une offre éclectique et ouverte à tous. Pour ce faire, la commune travaille avec ses partenaires institutionnels et associatifs afin d'articuler son agenda autour de rendez-vous répartis sur l'année. À titre d'exemple, la ville soutient les porteurs de projets associatifs, ce qui permet de créer des festivals annuels, tels que le festival littéraire EntreLivres, de cinéma asiatique d'Entretoiles, ou de musique avec PlayBach, en partenariat avec Théâtres en Dracénie.

Ça bouge à Draguignan

Pour que chacun se sente chez lui à Draguignan, la ville organise des animations autour de notre identité commune, en veillant à inclure les initiatives associatives.

Le tissu associatif très dynamique est soutenu par la commune dans la mise en œuvre de ses manifestations avec des soutiens logistiques, communicationnels et financiers. Les temps forts que sont la Fête du dragon, où la ville met à l'honneur les savoir-faire de chacun, ou la fête de la Saint-Hermentaire, les différents carnivals et les manifestations ponctuelles, organisés par Animation dracénoise ou l'association du quartier des Arts, sont des rendez-vous incontournables.

L'occasion de donner une place à tous les citoyens pour faire vivre la cité du dragon en toute saison.

Rassembler autour des collections

Le musée des Beaux-Arts a tissé des liens étroits avec les associations pour susciter l'intérêt des collections auprès de tous les publics, et co-construire une programmation événementielle riche.

Désireux de rendre ses collections permanentes et expositions temporaires accessibles à tous, le musée des Beaux-Arts travaille notamment avec :

- la Farandole, spécialisée dans l'accueil des jeunes enfants, pour enrichir leurs parcours d'Éducation artistique et culturelle ;
- l'association de Prévention spécialisée du Muy, intégrant des visites au parcours de remobilisation de jeunes de 16 à 20 ans ;
- la Fabrique, afin de mener des ateliers sociolinguistiques auprès des primo-arrivants ;
- la Chouette varoise, pour l'inclusion de personnes en situation de déficience visuelle, pour la conception de dispositifs tactiles. Des pochoirs silhouettés de portraits exposés seront prochainement proposés aux personnes concernées qui suivront les visites guidées.

Faisant vivre le musée toute l'année, des associations culturelles co-construisent avec le musée des événements en lien avec les collections et les expositions temporaires, qu'il s'agisse d'ateliers, de projections de films, ou de conférences.



Aux côtés de tous les Dracénois

Parce que tout le monde peut avoir besoin d'un coup de pouce, la ville coordonne avec les associations partenaires des actions de solidarité.

L'acteur majeur de la solidarité

Le Centre communal d'action sociale lutte contre les situations de précarité de tous les publics et s'appuie sur les associations dédiées pour mailler sa chaîne de solidarité.

Lorsque les aides ponctuelles du Centre communal d'action sociale (CCAS) ne répondent pas à la complexité des situations rencontrées, l'établissement conventionne avec les associations locales, comme c'est le cas par exemple avec Sendra. Ces aides s'inscrivent dans tous les champs d'urgence que peuvent rencontrer les citoyens. Certaines missions du CCAS peuvent également être dévolues aux associations pour faciliter l'accès aux services des publics.

Les quartiers prioritaires au cœur

Le tissu associatif et la commune portent une attention particulière aux Quartiers prioritaires de la ville. Travaillant de concert, ils veillent ensemble à la cohérence et à la pertinence des acteurs présents dans ces lieux de vie.

La ville compte deux quartiers prioritaires, le Centre historique et les Collettes. Conformément à la Politique de la ville, les services de la commune œuvrent de concert avec les services de l'État et Dracénie Provence Verdon agglomération pour y réduire les inégalités, et ce, en soutenant les associations et structures porteuses de projets. En 2025, ce sont plus de 53 projets présentés en faveur de ces quartiers qui seront instruits par les services compétents.

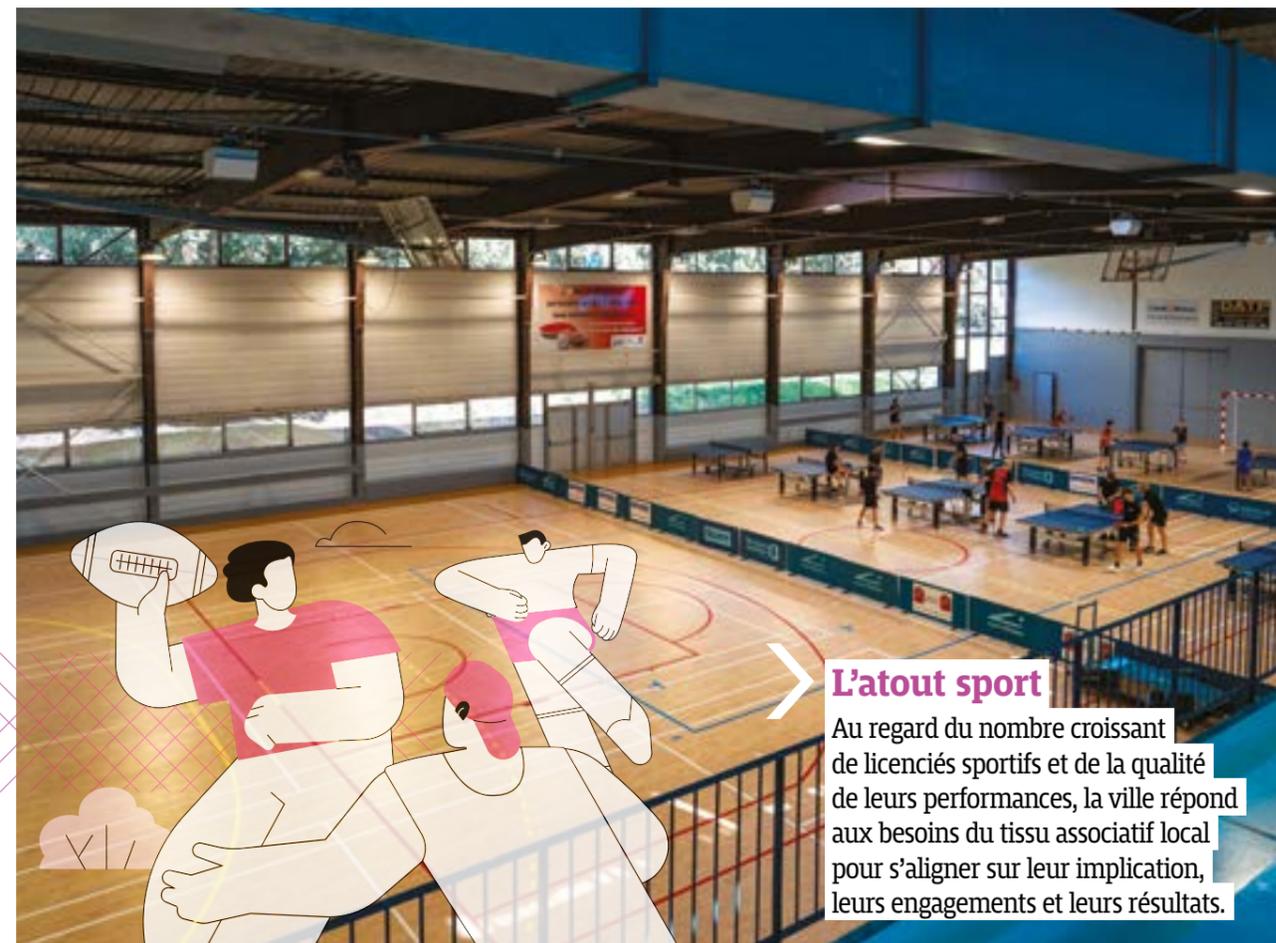
Outre la coordination des quartiers prioritaire, la ville répond aux besoins de nombreuses associations dracénoises en optimisant la mutualisation des locaux par le biais de plannings co-construits. Pour ce faire, les associations sont signataires d'une convention et la ville assure les travaux qui lui sont dévolus au sein des locaux.

Prendre soin de la population

Dans le cadre de son Contrat local de santé, la ville accompagne les associations des Quartiers prioritaires de la ville en s'associant avec les partenaires médico-sociaux en cohérence avec les besoins des bénéficiaires. En outre, elle facilite et coordonne l'organisation de manifestations en matière de prévention de santé, et ce, à destination de l'ensemble de la population. C'est notamment le cas lors d'Octobre rose avec les associations de lutte contre le cancer.

Soutenir les étudiants

La Maison de l'étudiant travaille en partenariat avec son réseau d'associations du territoire, que ce soit Le Lions Club Doyen, le Secours populaire ou encore les Restos du cœur, pour coordonner des actions en faveur des étudiants en situation de fragilité. Ensemble, ils œuvrent pour lutter contre la précarité alimentaire, hygiénique et financière des étudiants, tout en impulsant des actions de santé et de soutien psychologique. En outre, le travail commun de la Maison de l'étudiant avec des associations permet aux bénéficiaires de la bourse au permis de conduire de s'engager bénévolement dans un projet citoyen, humanitaire, social ou environnemental.



L'atout sport

Au regard du nombre croissant de licenciés sportifs et de la qualité de leurs performances, la ville répond aux besoins du tissu associatif local pour s'aligner sur leur implication, leurs engagements et leurs résultats.

Une gestion sportive

Draguignan s'investit au quotidien afin de permettre l'accès de tous à la pratique sportive, tout en accompagnant le tissu associatif local.

15 agents du service dédié aux équipements sportifs de la ville veillent au bon accueil du public, à l'entretien des espaces, au bon fonctionnement du matériel ainsi qu'à la sécurité du bâtiment et des usagers. Ils sont donc les garants de la bonne pratique sportive des 46 associations bénéficiant de créneaux horaires, sans compter les 15 associations disposant d'équipements attitrés en raison de la spécificité de leurs pratiques. C'est le cas, par exemple, du Draguignan Var Handball devant répondre aux exigences de la fédération française de handball, en raison de son évolution en Nationale 1 Élite, ou encore de l'association bouliste des clubs de Draguignan avec l'organisation coordonnée du festival bouliste.

Outre la gestion des associations accueillies, le service assure la planification des créneaux horaires attribués pour chaque pratique sportive. Celle-ci est réévaluée chaque année en priorisant les projets sportifs d'envergure, tout en veillant à répondre au mieux aux besoins de chaque club. La gestion de plannings peut être revue en fonction des ouvertures de nouvelles sections ou de la création de nouvelles associations. À savoir que les équipements sportifs sont optimisés de telle sorte qu'ils sont complets chaque jour, du matin au soir, avec des temps dédiés aux associations, aux scolaires et aux loisirs individuels.

Lumière sur les clubs

Dans le cadre de son développement numérique, la ville s'est dotée d'un module afin de récolter et publier les actualités et résultats des clubs sportifs de la ville sur son site Internet.

Parce que les clubs de sport sont un lieu d'éducation et d'intégration sociale, la solution Score'n'co affiche les résultats de toutes les équipes de sport locales, avec des informations mises à jour automatiquement.

Score'n'co sur ville-draguignan.fr/que-faire-a-draguignan/les-scores-et-actualites-des-clubs-dracenois

Des équipements tout neufs

Engagée en 2023, la rénovation des équipements sportifs couverts offre une qualité d'usage supérieure aux associations sportives.

La salle Carbonnel propose désormais un sol sportif de qualité, une salle insonorisée, un éclairage plus performant et économe à LED, le tout, dans un nouvel écrin rafraîchi et adapté aux besoins à la pratique sportive des usagers.

La toiture contiguë des salles Nasarre et Leroux, situées rue Victor Gelu, a été entièrement remplacée et équipée de panneaux photovoltaïques afin d'éliminer les infiltrations d'eau par temps de pluie.

Le sol sportif du COSEC a également fait peau neuve au profit des associations sportives et des scolaires utilisant ce gymnase.

Des économies d'énergie pour Brossolette

Depuis le 1^{er} trimestre 2025, la ville procède à la rénovation énergétique de l'école élémentaire Brossolette. Isolation, chauffage et éclairage sont au programme de ce chantier d'ampleur.

Le bâtiment sera entièrement isolé par l'extérieur, ce qui implique un remplacement de toutes les portes et fenêtres. Ces dernières seront équipées de brise-soleil intelligents qui s'ajusteront en fonction de la luminosité extérieure. L'isolation sera également refaite dans les combles et le sous-sol.

Les chaudières à fioul seront remplacées au profit de pompes à chaleur électriques, installées à l'extrémité du bâtiment, côté stade Léo Lagrange. La chaleur sera diffusée dans l'ensemble de l'école et le renouvellement de l'air sera garanti par un système de VMC double flux. Un détecteur de présence permettra de réguler automatiquement l'utilisation du chauffage en fonction des besoins, limitant ainsi le gaspillage d'énergies. Concernant l'éclairage, l'ensemble des installations sera remplacé par des LED dotées d'un système intelligent pour s'ajuster en fonction de la luminosité intérieure. En fonction de la disposition de la salle ou de l'heure de la journée, seules les lumières nécessaires seront allumées. Ces installations permettront de maîtriser la consommation d'énergie annuelle, avec une économie prévisionnelle de 82 % et des émissions de gaz à effet de serre évitées à 99 %. Une plus-value à la fois pour la planète, mais également pour les finances communales. Les services de la ville seront également avertis d'éventuelles anomalies en temps réel et pourront maîtriser à distance la température des salles.

Prévu jusqu'en fin d'année 2025, ce chantier a été pensé pour garantir la sécurité des élèves et des personnels de l'école. Les opérations majeures interviendront les mercredis et durant les vacances afin de limiter au maximum la gêne occasionnée. Sur le temps scolaire, un roulement de salles de classe a été programmé pour garantir la continuité des enseignements. Coût total de l'opération : 1 926 959 € TTC, subventionné à hauteur de 819 407 € par l'État et de 327 763 € par la Région.



Ça pousse au parc Haussmann

44 arbres ont été plantés au parc Haussmann en février dernier. Cette opération s'inscrit dans la continuité des 10 nouvelles espèces plantées en novembre 2024.

Pour rappel, 10 espèces adaptées au climat méditerranéen avaient été plantées en remplacement de 10 sujets abattus, car en état de dépérissement, soit 40 supplémentaires. À ce jour, 44 arbres supplémentaires complètent cette replantation, pour un total de 54 arbres.

Ces plantations participent à :

- la transition écologique, avec une variation des espèces pour une meilleure durabilité dans le temps ;
- la lutte contre les îlots de chaleur, en créant des zones ombragées, notamment au-dessus des jeux pour enfants, qui participent au rafraîchissement de l'ensemble du parc.

En outre, une canopée végétalisée sera également posée sur l'un des kiosques. Ce projet pourrait également être l'occasion de rénover les toilettes publiques et d'ajouter des jeux pour enfants dans le parc.

Coût : 51 850 € TTC, subventionné à hauteur 17 283 € par l'État, au titre du Fonds vert et de 17 283 € par la Région, dans le cadre du dispositif Nature ta ville.



Coup de neuf à l'Info Jeunes

Courant février-mars dernier, l'Info Jeunes a été rénové pour le confort d'accueil de ses usagers.

Dans le cadre de la mise en accessibilité du site, un sanitaire a été créé, adapté aux personnes en situation de handicap.

L'occasion également de reprendre entièrement le sol et de remettre la peinture des murs au propre, ainsi que d'ajouter quelques prises supplémentaires à l'attention des usagers. Ce chantier a aussi permis de réaménager le local du personnel.

Coût de l'opération : 23 854 € TTC.



Rue Notre-Dame du Peuple

De février à mars, la rue Notre-Dame du Peuple a fait l'objet d'un réaménagement de voirie complet.

L'enrobé de la rue a été repris sur près de 300 m linéaires et le sens de circulation à double sens a été conservé. Des aménagements ont également été opérés à l'intersection de la rue Victor Hugo et du boulevard Général Leclerc afin d'améliorer la visibilité des usagers.

En complément, une végétalisation basse sera plantée à l'automne, et ce, dans le but de lutter contre les îlots de chaleur. Coût de l'opération : 325 000 € TTC.



Nartuby, le chantier prend de l'ampleur

Depuis mars 2022, le Syndicat Mixte de l'Argens œuvre à l'élargissement et l'approfondissement du lit de la Nartuby, tout en restaurant la rivière pour assurer son bon fonctionnement écologique. Il s'agit également de modifier les ouvrages de franchissement.

Les aménagements de berges au droit du parking de Carrefour de Trans-en-Provence sont quasiment achevés et la construction du nouveau pont d'accès à la zone commerciale se poursuit avec une mise en service toujours prévue pour fin juillet 2025.

Parallèlement, les travaux d'élargissement et d'approfondissement du lit de la Nartuby se poursuivent. Les dizaines de milliers de mètres cubes de matériaux extraits sont transportés jusqu'au site de l'ouvrage de compensation hydraulique le long de la RD54 à Trans-en-Provence pour poursuivre son édification. L'avancement de ces dernières semaines a notamment permis de repositionner la Nartuby dans son lit d'origine.

Une nouvelle phase de travaux a débuté en mars sur le secteur des Incapis. Cette nouvelle étape comprend :

- des travaux préparatoires de dévoiement des réseaux (eaux usées, télécom, eau potable), impliquant le retrait du point d'apport volontaire. À cet effet, le point d'apport volontaire situé route du Plan est renforcé ;
- la démolition du pont submersible des Incapis et sa reconstruction. Plus large et plus haut, le pont ne sera plus submersible jusqu'à un débit d'eau de 180 m³/seconde, contre 40m³/seconde auparavant ;
- des travaux d'élargissement et de confortement de berges de la Nartuby, depuis les sites de Beltrame, Pizzorno et en remontant vers les casernes militaires.

Pour permettre ces travaux de grande ampleur, le pont submersible des Incapis sera fermé à la circulation à partir du 31 mars jusqu'à fin décembre. Sur cette période, l'accès au chemin des Incapis ne sera plus possible depuis Draguignan et une déviation sera mise en œuvre boulevard Jean Mermoz et via la route départementale 1555.



JOBS >

Étudiants, vous cherchez du travail ?

Chaque année, la Maison de l'étudiant propose le "mur des jobs" afin de permettre aux étudiants d'acquiescer une aisance financière en début d'année universitaire, mais aussi de lutter contre la précarité étudiante et de répondre à leurs demandes. Rendez-vous le 23 avril prochain à la Maison de l'étudiant de 10h à 17h.

En 2024, c'est une cinquantaine de jobs qui ont été proposés dans des domaines variés, tels que :

- l'animation ;
- la grande distribution ;
- le service à la personne ;
- le secteur de l'intérim ;
- la vente ;
- l'accueil ;
- etc.

Des entreprises de différents secteurs économiques ont répondu présent et les étudiants ont pu prendre contact directement avec les recruteurs pour un éventuel entretien.

Vous êtes une entreprise, une collectivité, un commerce ou une agence intérimaire et vous souhaitez recruter pour des emplois saisonniers ou contrats étudiants pour la saison 2025 ?

Faites-vous connaître auprès de la Maison de l'étudiant :
maisonetudiant@ville-draguignan.fr
04 94 76 19 05
247, rue Jean Aicard à Draguignan.

CLASSEMENT >

Draguignan, ville où il fait bon vivre

La cité du Dragon fait partie des 500 villes où l'on vit le mieux en France selon le classement 2025 des villes et villages où il fait bon vivre !

Au niveau du Var, Draguignan est classée 7^e sur les 153 villes du département et 3^e parmi les villes de sa strate (entre 20 000 et 50 000 habitants). Au niveau national, elle est classée 400^e sur 34 795 communes et 174^e parmi les villes de même strate.

Le label "Villes et villages où il fait bon vivre" est octroyé aux communes ayant obtenu les meilleurs résultats en fonction de 190 critères précis provenant de sources officielles. Il s'agit du plus grand palmarès des communes de France.

Retrouvez le classement sur :
villesetvillagesouilfaitbonvivre.com
La méthodologie et les critères du classement sont sur le site : villesetvillagesouilfaitbonvivre.com

ENVIRONNEMENT >

Entretien écologique des espaces naturels

Dans une démarche plus écologique d'entretien des parcelles communales, la ville expérimente l'écopâturage sur le territoire depuis 2023, et ce, pour une période de cinq ans. L'écopâturage est une solution alternative qui consiste à réaliser le fauchage et débroussaillage des espaces avec des animaux herbivores, en lieu et place d'un entretien mécanique. La bergerie située à Figanières fait intervenir 150 brebis et 50 agneaux sur quatre parcelles communales représentant un total de 14,5 hectares. Le troupeau se déplace à pied sur chacune de ces parcelles une à deux fois par an, au printemps et en hiver. Cette démarche permet de contribuer à la fertilisation naturelle des sols et de diminuer :

- la consommation de carburant annuelle de la commune de 300 litres ;
- les pollutions associées à l'utilisation des machines ;
- les frais de fonctionnement.



FINANCES >

Les acteurs des finances publiques s'engagent

Une convention d'engagement partenarial a été signée par les acteurs des Finances publiques le 28 janvier à l'Hôtel de Ville pour continuer à améliorer les échanges, la qualité comptable ainsi que l'analyse financière.

Cette convention vise à développer et formaliser des procédures de travail ainsi qu'à déterminer les projets d'organisation administrative et financière pour les 3 ans à venir 2025-2027.

À travers celle-ci, la ville et les représentants de la Direction départementale des Finances publiques souhaitent s'engager dans une démarche volontariste visant à accroître l'efficacité des circuits comptables et financiers, le service rendu aux usagers, ainsi qu'à renforcer leur coopération.

Les principales actions visent à améliorer :

- le recouvrement des titres ;
 - les délais de paiement des fournisseurs ;
 - la qualité des comptes ;
 - la démarche d'analyse financière ;
 - le développement des projets, tels que la dématérialisation, le passage au compte financier unique, l'étude du contrôle allégé.
- Les signataires de la convention sont :
- Richard Strambio, maire de Draguignan, président de Dracénie Provence Verdon agglomération, conseiller régional Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur ;
 - Jean-Michel Blanchard, directeur départemental des Finances publiques du Var ;
 - Luc Tixier, chef du service Gestion comptable de Draguignan ;
 - Patrice Bigouin, conseiller aux décideurs locaux.



Le 28 janvier, lors de la signature de la convention, Jean-Michel Blanchard, directeur départemental des Finances publiques du Var et Richard Strambio, maire de Draguignan, président de Dracénie Provence Verdon agglomération, conseiller régional Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur.

TOURISME >

Votre boutique 100 % terroir

Depuis fin 2024, l'Office de tourisme vous propose une boutique aux couleurs et aux saveurs du territoire avec plus de 80 références.

Venez découvrir les productions des artisans de la Dracénie avec de l'huile d'olive au chocolat, de la tapenade à la confiture, des jus, du miel et des savons. Vous y trouverez également les célèbres affiches de Jeanne Guyon aux couleurs chatoyantes, tout pour le vin (bouchons, tire-bouchon, tablier de sommelier et verres) ou encore tous les goodies qui deviendront vos plus beaux souvenirs !

Les paiements par carte bleue sont possibles. Situé avenue Lazare Carnot, l'Office de tourisme est ouvert :

- du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h ;
- le samedi de 9h à 12h30.

Retrouvez les changements d'horaire à partir du mois de mai sur tourisme.dracenie.com.



AGRICULTURE >

Fête de l'agriculture

Rendez-vous à la Fête de l'agriculture le 19 avril prochain, de 10h à 17h, sur le parking des allées d'Azémar.

Les acteurs du monde agricole vous invitent à découvrir leurs formations et leurs métiers. L'occasion de laisser tomber les idées reçues sur l'agriculture, de vous plonger au cœur des filières agricoles varoises et d'en apprendre davantage sur le matériel agricole.

De nombreuses animations, agrémentées de jeux concours et d'un espace de restauration, sauront ravir petits et grands.

Découvrez le programme complet sur agenda.ville-draguignan.fr/evenements/fete-de-lagriculture-2

MOBILITÉ >

Une consigne pour vos vélos

Une consigne vélo sécurisée a été installée par Dracénie Provence Verdon agglomération sur le parvis de la gare routière en décembre dernier.

Cet équipement, comprenant 6 places individuelles de stationnement, vise à répondre aux besoins des usagers en matière de mobilité douce et de stationnement sécurisé.

Parce que privilégier les mobilités douces, c'est bon pour la santé et la planète.



MAISON DE L'ÉTUDIANT >

Solidarité étudiante

Grâce à un signalement et à la réactivité de la Maison de l'étudiant, un étudiant a pu être mis à l'abri rapidement dans le logement d'urgence dédié aux étudiants en grande précarité. Avec le soutien de son mécène, la Maison de l'étudiant a ensuite permis à ce jeune de rejoindre la résidence étudiante La villa des Moulins et de continuer ses études dans de bonnes conditions.

La Maison de l'étudiant lutte contre la précarité étudiante sous toutes ses formes tout au long de l'année, en coordonnant des actions de solidarité pour venir en aide aux étudiants concernés. Depuis le début d'année scolaire, le logement d'urgence de la ville a pu être mis au profit déjà de quatre étudiants. Actuellement, sept paniers alimentaires confectionnés par Les Restos du Cœur sont distribués chaque semaine via la Maison de l'étudiant.

De son côté, le mécène de la Maison de l'étudiant offre un soutien financier. Dans le cadre de la dernière situation de mise à l'abri d'un étudiant, il a octroyé près de 490 € qui ont servi à financer la caution et le règlement du premier loyer pour son entrée à la résidence étudiante.

Le travail partenarial de la Maison de l'étudiant avec les différents acteurs de la vie étudiante permet de venir en aide aux étudiants et de les sortir de situations fragiles. Un bel élan de solidarité à saluer.

SÉCURITÉ >

Restauration de la sécurité quotidienne

Philippe Mahé, préfet du Var, s'est rendu au commissariat de Police nationale en février dernier pour présenter le Plan d'action départemental de restauration de la sécurité du quotidien.

Afin de mieux prendre en compte la délinquance du quotidien sur le territoire national, le ministre de l'Intérieur a demandé aux préfets de décliner des plans d'actions départementaux visant à restaurer durablement la sécurité du quotidien de nos concitoyens.

Dans le Var, le plan d'action départemental de restauration de la sécurité du quotidien a été élaboré avec le concours des forces de sécurité intérieure, en lien étroit avec les élus du territoire et en y associant aussi les services de l'État qui concourent à la sécurité publique, les Polices municipales, les associations et les bailleurs sociaux.

Retrouvez les premières mesures du plan sur <https://tinyurl.com/subka85t>



Le 21 février au commissariat de la Police nationale, lors de la présentation du Plan d'action départemental, Myriam Garcia, sous-préfète de Draguignan, Jean-Yves Fort, adjoint délégué à la Sécurité, Christine Prémoselli, 1^{er} adjointe au maire, et Philippe Mahé, préfet du Var.



Le logement social en chiffres en 2024 à Draguignan

- 3 551 logements sociaux au 1^{er} janvier 2024
- 266 créations de dossiers
- 439 renouvellements de dossiers
- 120 rendez-vous de permanences avec élus

Les différents types de logements sociaux

- Les logements PLAI : logement très social ;
- les logements PLUS : logement social "classique" ;
- les PLUS majorés (10% des logements peuvent accueillir des ménages avec des ressources comprises entre 100 et 120 % du plafond PLUS) ;
- Les logements PLS : logement social intermédiaire.

Les conditions de revenus

Type de logement	Personne seule	Couple avec 2 enfants
Logement PLAI	1063,25 €/mois 12 759 €/an	2 072,92 €/mois 24 875 €/an
Logement PLUS	1 933,42 €/mois 23 201 €/an	3 748,5 €/mois 44 982 €/an
Logement PLUS majoré	2 320,1 €/mois 27 841,2 €/an	4 498,2 €/mois 53 978,4 €/an
Logement PLS	2 513,42 €/mois 30 161 €/an	4 873,08 €/mois 58 477 €/an

Les dispositifs prioritaires

Le droit au logement opposable

En fonction de la situation du dossier, les critères de priorité peuvent être reconnus. Ce dispositif permet un accès prioritaire et urgent au relogement.

La labellisation

En fonction de la situation du dossier, des critères de priorité peuvent être valorisés. Ce dispositif permet de prioriser l'accès à un logement. Cependant, ces critères labellisés passent en deuxième par rapport au droit au logement opposable dans l'ordre des priorités.

La cotation

Ce dernier critère de priorité, en cours d'implantation dans la commune, correspond à une attribution de note après un calcul de points, en fonction de la situation du dossier. Cette note ne constitue pas un critère obligatoire, mais peut aider à la décision.

Vous souhaitez un logement social ?

Formalisez votre demande sur www.demande-logement-social.gouv.fr

L'accès au logement social

Un logement social est financé par des subventions et des prêts privilégiés dans le cadre d'une convention avec l'État, loué pour un prix modéré à des personnes ayant des revenus modestes ou moyens. Pour en bénéficier, le Centre communal d'action sociale est là pour vous aider.

Le CCAS à vos côtés

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) de Draguignan est un guichet social ayant accès au système national d'enregistrement qui a la possibilité de gérer les demandes de logements sociaux.

La demande de logement social peut se faire en ligne ou directement auprès du CCAS, en déposant certains documents obligatoires pour l'ouverture d'un dossier :

- une pièce d'identité valide ;
- l'avis d'imposition de deux ans auparavant (N-2).

Il est également nécessaire d'être en règle au niveau des titres de séjour, et d'avoir une situation régulière sur le territoire, ainsi que de respecter un plafond de ressources défini pour être éligible à un type de logement.

Depuis 2024, il existe une nouvelle gestion des logements : la gestion en flux. Avec cette méthode, les logements vacants sont attribués en fonction des besoins exprimés au moment de la demande, sans affectation fixe ni réservataire. Cela permet une meilleure correspondance entre l'offre et la demande ainsi qu'une plus grande fluidité et mobilité pour les occupants.



TIR

Carton plein pour le club de tir

Les licenciés de la société de tir de Draguignan se sont distingués lors des deux derniers championnats des écoles de tir et adultes, le 25 janvier 2025 au Beausset et le 2 février 2025 à Antibes.

Lors du 18^e Grand Prix du Beausset, 8 jeunes âgés de 8 à 14 ans se sont admirablement défendus, dont 5 licenciés depuis septembre 2024 et qui participaient à leur première compétition. Chacun a récolté une médaille dans les catégories :

- pousin garçon carabine : 1^{er} Alban Cognon, 2^e Arthur Burlet ;
- benjamin fille carabine : 1^{re} Adèle Cognon ;
- benjamin garçon carabine : 1^{er} Ayan Anache, 2^e Ambroise Arduin ;
- benjamin garçon pistolet : 3^e Maximilien Scholtus ;
- cadet garçon carabine : 1^{er} Alexandre Brunet, 3^e Carl-Albert Liéval.

Dans la catégorie Dame 3 pistolet, Joëlle Lefebvre a remporté la 2^e place. Dans la continuité de ces performances, le club a présenté une équipe École de tir carabine au Tour régional du Championnat de France des clubs à Antibes. Elle était composée : d'Alban Cognon, catégorie pousin ; d'Adèle Cognon, catégorie benjamine ; d'Emil Rigler, catégorie minime. Cette équipe a remporté la 1^{re} place et se qualifie pour les Championnats de France des Clubs.

HANDBALL

David Eponouh au mondial de handball

En février dernier, le Dracénois licencié au Draguignan Var Handball a participé au mondial de handball. Une fierté pour le club de la cité du dragon.

Âgé de 25 ans, David Eponouh a participé à la neuvième coupe du monde de handball en Croatie, en Norvège et au Danemark. Licencié depuis 2 ans au sein du club dracénois, il a représenté les couleurs de l'équipe nationale guinéenne. Cette qualification historique - la première toutes disciplines collectives confondues - couronne pour tout un pays les efforts mis en place depuis les plus jeunes catégories autour de la discipline pour se faire une place dans la cour des grandes nations du handball.



FOOTBALL

Label de prestige pour le Sporting club

En décembre dernier, le Sporting club dracénois s'est vu remettre le label Jeunes Élite. Une récompense prestigieuse valorisant le travail de formation des joueurs.

Ce label récompense quatre types d'engagement : associatif, formation, éducatif et sportif. Pour obtenir le niveau élite, le club doit obtenir un minimum de 70 ou 80 points sur 100 dans chacune de ces catégories.

Le niveau Élite est donc une distinction rare, et seuls les Sporting club Dracénois, de Toulon et Fréjus-Saint-Raphaël l'ont obtenu dans le Var. L'une des illustrations de la qualité de ces engagements est la qualification de la Pitch U13 en finale départementale. Cette prouesse est le résultat d'une prestation exemplaire, marquée par un esprit collectif ainsi qu'une belle progression où chaque joueur a apporté sa pierre à l'édifice. La cohésion et l'envie de progresser ensemble ont été les clés de cette réussite, témoignant de l'investissement et du talent de ce groupe prometteur. La finale départementale se déroulera le 5 avril prochain.

Ce label Jeunes niveau Élite témoigne du travail de fond engagé par les dirigeants du club et mis en œuvre par l'ensemble des éducateurs.

Tous unis contre les violences faites aux femmes



La ville mobilise les commerçants du centre-ville pour lutter contre les violences faites aux femmes. Les boutiques deviennent ainsi des lieux de mise à l'abri temporaire en cas de harcèlement de rue.

Un dispositif nommé Angela

Mis en œuvre le 8 mars dernier, à l'occasion de la Journée internationale du droit des femmes, le dispositif Angela engage les commerçants dans la lutte contre le harcèlement de rue et les violences faites aux femmes. Pour ce faire, ils sont accompagnés par les forces de l'ordre.

Les commerçants qui choisissent d'adhérer à ce projet signent une charte d'engagement faisant office de mode d'emploi. Le dispositif leur sera expliqué et ils seront formés à la marche à suivre ainsi qu'aux bons réflexes à mettre en œuvre dans le cadre d'une mise à l'abri. Si la victime ne peut pas s'exprimer librement du fait de la présence de leur harceleur, un signal d'alerte discret a été défini.

Un autocollant est collé sur le commerce partenaire afin de le rendre identifiable. Les victimes de harcèlement de rue peuvent alors s'y présenter, le commerçant procède à la mise à l'abri et donne l'alerte auprès des Polices municipale et nationale.

Ce dispositif permet ainsi d'apporter une aide rapide et efficace en matière d'agression de victimes sur la voie publique, de femmes ou jeunes filles suivies dans la rue ou encore de femmes se sentant en danger. Il pourra être étendu à l'ensemble des commerces de la ville ultérieurement.

Vous souhaitez vous engager ?

Commerçants, pour participer à la lutte contre le harcèlement de rue et les violences faites aux femmes, rejoignez le dispositif Angela en vous rapprochant du Groupe territorial de proximité de la Police municipale présent dans le cœur de ville.

Vous pouvez également joindre la Police municipale au : 04 83 11 05 69 - 04 94 68 88 52 - 06 18 77 91 48.

Pourquoi Angela ?

L'idée est d'avoir un nom simple à retenir et discret, au cas où la victime ne pourrait pas s'exprimer librement. En admettant qu'une victime de violences entre dans un magasin en présence de son compagnon, ou que la personne importunée soit suivie par son harceleur dans la boutique, elle peut demander "la vendeuse Angela". Le commerçant sait alors comment réagir, grâce à la charte et à la formation dispensée.

"Ask for Angela" est une initiative mise en place au Royaume-Uni en 2016. "Angela" réfère à "ange", reflétant l'idée de protection. Elle a été ensuite reprise sous d'autres noms dans d'autres pays et villes, dont les États-Unis. En 2020, le Gouvernement adopte le Plan Angela sur arretonslesviolences.gouv.fr/focus/plan-angela

Les citoyens pensent la ville de demain

Novembre 2024, ateliers participatifs autour du Plan local d'urbanisme

Depuis 2024, la ville a entrepris une révision de son Plan local d'urbanisme (PLU) en interrogeant différents acteurs du territoire. Cette initiative vise à mieux comprendre les attentes des habitants et à adapter le futur développement urbain aux réalités locales.

Une concertation en plusieurs étapes

Désireuse d'impliquer les citoyens dans la révision de son PLU, la ville mène une large concertation afin de connaître la vision des Dracénoises et des Dracénois volontaires de la ville de demain.

À l'automne 2024, la ville a souhaité inclure la jeunesse en diffusant un questionnaire auprès des jeunes dracénois afin de recueillir leurs perceptions et aspirations. S'en est suivie une première réunion publique en juin dernier. L'occasion d'échanger avec le public sur ce qu'est un PLU, les délais de réalisation, les objectifs, et les enjeux de cette révision. Maîtrise des constructions, formes urbaines et ressource en eau ont notamment fait partie du débat.

En novembre dernier, les citoyens ont été invités à participer à trois ateliers participatifs animés par l'Audat Var et le bureau d'études Planèd. L'objectif était d'évoquer les enjeux actuels de la ville et d'identifier les attentes des habitants en matière de développement territorial. Ces rencontres ont permis aux habitants d'échanger autour de leurs usages quotidiens en matière de transport, d'environnement, de logement et de cadre de vie.

La synthèse de ces ateliers, disponible en ligne, met en lumière des préoccupations majeures comme la mobilité, la densité urbaine ou encore la végétalisation des espaces publics.

Plus d'infos

Retrouvez la synthèse des ateliers sur ville-draguignan.fr/mes-demarches/urbanisme-et-habitat/revision-generale-du-plan-local-durbanisme

Une démarche à poursuivre

Dans la continuité de cette démarche, la population sera de nouveau sollicitée, notamment la jeunesse, concernant le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD).

Le PADD est un document clé du Plan local d'urbanisme qui définit les grandes orientations de la commune en matière d'urbanisme, d'aménagement et de développement urbain pour les années à venir. Son élaboration sera co-construite avec les habitants afin d'être cohérent et adapté aux enjeux futurs de Draguignan. Le Conseil municipal des jeunes dracénois sera également associé à la démarche.

Grâce à cette méthodologie, la ville veut s'assurer que son futur PLU répondra véritablement aux besoins et attentes des Dracénois.

Qu'est-ce qu'un Plan local d'urbanisme ?

Le Plan local d'urbanisme est un document stratégique qui définit les règles d'aménagement et de construction d'une commune. Il encadre les usages des sols, les zones constructibles et les espaces à préserver, tout en intégrant des objectifs environnementaux et de développement durable de la collectivité.

Groupes de l'opposition municipale

“Mieux vivre dans ma ville”

Au service de l'intérêt des dracénois ?
Vraiment ?



À la suite de notre recours auprès du Préfet du Var, contre un projet de délibération de “Cession de la totalité d'un immeuble au 15 rue de l'observance” à Draguignan, le Maire annonçait officiellement le retrait de la délibération contestée, l'acte étant entaché d'une illégalité manifeste.

Il s'engageait alors à plus de transparence et à une concertation avec l'ensemble des élus, dont ceux de l'opposition.

Pourtant, la réalité est toute autre. Le projet de vente se poursuit en catimini, sans information, sans débat, et sans respecter des engagements pris publiquement. Pire encore, le parking concerné se retrouve fermé, en contradiction totale avec les propos tenus devant le conseil et nos propositions balayées d'un revers de main.

Et que dire du prix de l'acquisition et de sa “remise gracieuse” appliquée au futur acquéreur. Faut-il être membre d'une institution “savante consacrée à l'histoire” pour bénéficier d'un tel traitement de faveur ?

Les propriétaires dracénois qui ont vu leur bien être préempté, par la ville ou ses partenaires publics, avec un prix d'achat inférieur à celui convenu entre le vendeur et l'acquéreur initial apprécieront !

Vos élus du groupe “Mieux dans ma ville”
Jean-Bernard Miglioli
Christine Villelongue
René Dies
Camille Diquelou
Jean-Daniel Santoni
christine.villelongue@ville-draguignan.fr

“Généralisations Draguignan”

En matière de sécurité la majorité municipale fait preuve d'une auto satisfaction et d'un optimisme de bon aloi. Pourcentages, tableaux de bord, catalogue de promesses tenues qui nous laissent à penser que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes dans la ville du dragon. Ainsi les dracénois ne connaissent pas l'insécurité mais sont animés par l'éternel sentiment d'insécurité.

Qui ne s'est jamais attardé un soir dans un restaurant du centre-ville au-delà de 22h00 ou 23h00 et a rejoint son véhicule sur un des parkings de proximité ? Si de plus on est une femme seule, il est inévitable de croiser des groupes d'individus, de jeunes hommes en général, au comportement irrespectueux, cherchant la provocation et qui n'hésitent pas à menacer et aggraver. Pourquoi 23h00 ? Car Draguignan n'éclaire plus ses rues de 23h00 à 05h00 du matin avec en prime, le quasi démantèlement de la brigade de nuit de la Police Municipale.

Il est avéré que les plaintes pour tentatives d'intrusion de propriétés, de la part de riverains du centre et quartiers périphériques sont en augmentation depuis la mise en œuvre de cette décision municipale. Ceci est un véritable encouragement aux délinquants qui pullulent à Draguignan. Les économies sur le poste éclairage de rue au détriment de la sécurité publique restent un choix discutable et préjudiciable pour tout un chacun.

Peu de caméra, peu de police et pas d'éclairage : il s'agit d'un choix politique.

Ainsi, que penser de certaines acquisitions qui semblent procéder de décalages complets : une œuvre d'art en ciment fibré pour un montant de 12 700 euros, une œuvre d'art en Métal pour un montant de 5000 euros, un tableau pour le musée des arts d'un montant de 39360 euros, un véhicule Renault pour un montant de 27426 euros pour remplacer la voiture de fonction du Directeur Général des Services qui habite sur l'aire Toulonnaise alors que deux véhicules de la Police Municipale sont indisponibles depuis septembre 2024 faute de crédit de réparation. A cet instant nos pensées vont à nos policiers municipaux dont le dévouement et le professionnalisme ne peuvent pallier les conséquences concrètes du gouffre financier du musée sur le bien être des dracénois ce que nous dénonçons depuis de nombreuses années.

Dans un futur proche nous serons contraints de remettre la sécurité et la tranquillité des dracénois au cœur de l'action publique.

Groupe Généralisations Draguignan
Philippe Schreck
Député du Var
Conseiller municipal

“Draguignan Plus Loin Ensemble”

“JE CROIS”

Ce début d'année est la période des vœux ainsi que des bilans de l'année écoulée. Malheureusement, c'est également une entrée trop prématurée en campagne de notre équipe municipale sortante. Effectivement, à ce stade, nous devrions d'abord nous concentrer sur les dossiers majeurs de Draguignan en cours d'instruction.

Le **9 janvier**, c'est madame Myriam Garcia, sous-préfet de l'arrondissement de Draguignan, qui porte à la connaissance des dracénois son bilan. Le premier point à relever concerne la prévention des inondations. Il est à relever l'importance des travaux engagés qui rassurent les habitants. Problématique prégnante soulevé : La gestion des déchets. Dans ce cadre, est abordé le manque de transparence dans l'instruction du dossier portant sur le **Pôle de Transition Environnemental**. A ce jour, aucune certitude que le projet aboutisse en l'état : Rien n'est figé sur le projet du PTE, ni le mix traitements des déchets, **ni le site du process...** Hormis cela aucune annonce majeure.

Le **18 janvier** c'est au tour de notre député de nous faire part de ses visions de notre futur à l'occasion de la cérémonie des vœux délocalisée à Ampus. Toujours les projets pour les **déchets en tête des inquiétudes** : sur une superficie restreinte, 4 projets majeurs : Décharge XXL à Aups, Décharge Tourtour, Granégone à Draguignan/Châteaouble et pour finir PTE à Draguignan. Sur cette superficie réduite, le cumul annuel de déchets pourrait avoisiner les **800 000 tonnes/an : NOTRE TERRITOIRE N'A PAS VOCATION A DEVENIR LA POUBELLE DU SUD**. Comme déjà partagé dans nos précédentes tribunes, le député de notre circonscription estime également que notre ville avance sans cap.

Fin janvier, notre maire rentre activement en campagne au travers d'un article dans la presse locale ;

ce dernier est riche en informations. En ce qui concerne le projet de 976 logements “Garrigue”, le maire déclare “Je **CROIS** qu'il y a un recours”. La municipalité a l'ambition de loger de nombreux jeunes retraités dans des logements sociaux car ces derniers n'ont plus les moyens d'accéder à un logement ?

Le Musée des Beaux-Arts est une réussite d'après l'édile municipal, malgré le fait que les chiffres de fréquentation attendus soient loin d'être atteints. Interrogé sur le cout de fonctionnement il déclare “**Vous me posez une colle**, c'est plutôt la compétence de l'adjoint aux finances”. **Qui peut croire** que nous dépensions l'argent public sans garder un œil attentif sur les finances. A propos du projet PTE, interrogé sur le choix du terrain de l'Eouve, il déclare “Le site du puits de l'Eouve n'est pas mon choix mais celui d'un cabinet diligenté par l'agglomération”. Le journaliste de surenchérir : quels sont les autres sites d'implantation envisagés ?

“**Il faudra demander à l'agglomération**. Il y avait la Catane à Callas, au Muy **JE CROIS...**”. Mais qui dirige cette agglomération, devons-nous nous plier à une proposition d'un cabinet rémunéré par l'argent publique ? **Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ?** D'autres interrogations naissent à la lecture de cet article (Prison, Boiteux, Running man), on se demande si le maire de Draguignan, Président de l'agglomération (et plus encore), a la main sur les projets : **QUI PILOTE L'AVION ?**

Enfin, on observe entre les lignes un rapprochement avec monsieur Matras ; est-ce une nouvelle équipe marconiste qui se profile ? A charge pour nous, dracénoises et dracénois, de reprendre en main la destinée de notre commune pour aller **PLUS LOIN ENSEMBLE**.

Frédéric Renaud
Draguignan Plus Loin ensemble

Groupe de la majorité municipale

“Draguignan au cœur”

Chères Dracénoises, chers Dracénois,

La loi de finances 2025 a été votée seulement le 6 février 2025 ce qui a retardé la finalisation du budget communal. Au moment où nous écrivons ces lignes, (soit le 20 février) les orientations budgétaires se dessinent et nous devrions adopter le Budget primitif début avril 2025 alors que ce vote intervient habituellement en décembre. Côté recettes, les ponctions de l'État ont été finalement moins élevées que celles qui étaient annoncées au départ. Mais le problème de la faiblesse structurelle des dotations d'État (DGF) reste entier : il doit continuer de préoccuper tous les responsables communaux soucieux d'épargner les contribuables dracénois d'aujourd'hui et de demain. Les taux d'imposition de Draguignan n'ont pas augmenté depuis 2014. Il en sera de même en 2025. Et pour mémoire, la Taxe d'habitation sur les résidences principales ne pèse plus depuis trois ans sur les contribuables locaux. Sous le double signe de la volonté et de la prudence, nous travaillons pour établir au plus juste le futur budget communal avec comme règle d'or de maintenir les grands équilibres dans un contexte fortement contraint. L'objectif reste que la ville puisse rester aux côtés de tous, car toutes les Dracénoises et tous les Dracénois sont importants pour la réussite de Draguignan. Et c'est d'autant plus important dans un moment où les incertitudes géopolitiques s'accumulent dans un climat économique morose.

Dans le domaine de la santé, la restructuration du Centre hospitalier de la Dracénie est en cours grâce aux financements de l'ARS auxquels s'ajoutent ceux de la Région Sud dans le cadre du Contrat de Plan État - Région. La mise en service du 2^e IRM est programmée en 2025. D'autre part, le projet d'agrandissement du centre de dialyse sur un terrain près du CHD est en bonne voie.

Le groupe “Draguignan au cœur”

En matière de sécurité publique, la délinquance générale baisse de 5,2% sur la circonscription de Police nationale de Draguignan selon le dossier de presse de la Préfecture du Var (paru le 4 février). Si les agrégats statistiques ont parfois leurs limites, on pourra quand même se féliciter de ces bons résultats même si nous pensons effectivement que tout n'est pas parfait : notre vie quotidienne est marquée par de nombreuses incivilités, et la trop forte visibilité dans l'espace public de personnes aux comportements inadaptés témoignent d'un système de soin psychiatrique en déshérence. Sur ces sujets, nous sommes mobilisés pour trouver des solutions aussi humaines que fermes. Parallèlement, nous continuerons de renforcer les effectifs de Police municipale tandis que le projet d'un nouveau poste de police se finalise.

À Draguignan, quand on parle de sécurité, on pense aussi à la sécurité civile. Les travaux de lutte contre les inondations sont bien visibles tant dans l'aménagement de la Nartuby que dans la création de bassins de rétention des eaux pluviales. Les systèmes communaux de prévention, d'alerte des populations et de pilotage des crises ne cessent de se renforcer. Et nous sommes heureux de vous annoncer que la construction du nouveau Centre d'incendie et de secours sur le terrain du stade Jean-Rostand va entrer en phase travaux en avril 2025. L'avènement de ces projets programmés de longue date atteste de notre capacité à déployer notre projet pour Draguignan et ses habitants selon une trajectoire de développement s'inscrivant dans la durée en partenariat avec l'État, la Région Sud, le Département du Var, le SDIS 83, et DPVa.

VOTRE MUNICIPALITÉ ET VOUS

- > **Rendez-vous avec le Maire**
Vous souhaitez rencontrer le Maire ?
Il vous suffit de prendre rendez-vous en téléphonant au **04 94 60 31 29/39**
- > **Boîte aux lettres**
Vous souhaitez adresser un courrier au Maire ?
Il vous suffit de le déposer dans la boîte aux lettres, à Hôtel de ville, rue Cisson ou d'envoyer un courriel à l'adresse suivante : **mairie@ville-draguignan.fr**
- > **Internet**
Votre magazine est en ligne sur le portail de la Ville au format accessible sur **www.ville-draguignan.fr**
- > **Permanences des adjoints au Maire**
Vous pouvez contacter les Adjoints au Maire en composant le **04 94 60 31 51**

LES PHARMACIES DE GARDE À DRAGUIGNAN

La pharmacie de garde est de service toute la semaine du samedi 19h au samedi suivant 19h. Ces gardes peuvent changer, renseignez-vous auprès des pharmacies ou au commissariat de police.

DU 21 MARS AU 20 JUIN 2025

DATES	PHARMACIES	ADRESSES	N° Tél.
Du 21 au 28/03	Pharmacie SALAMANDRIER	Centre Commercial Salamandrier	04 94 68 04 43
Du 28/03 au 4/04	Pharmacie REYBAUD	3, rue Pierre Clément	04 94 68 25 59
Du 4 au 11/04	Pharmacie LA CROIX BLEUE	11 boulevard Foch	04 94 50 42 70
Du 11 au 18/04	Pharmacie SAINT-JAUME	Résidence Martels - Chemin St-Jaume	04 94 68 13 51
Du 18 au 25/04	Pharmacie DU DRAGON	Résidence Notre-Dame du Peuple Bd Mège Mourières	04 94 67 15 70
Du 25/04 au 2/05	Pharmacie PEYROT	Centre-Commercial Les Collettes	04 94 68 68 97
Du 2 au 9/05	Pharmacie DES HELLÈNES	Résidence Les Hellènes - Saint-Léger	04 94 68 16 19
Du 9 au 16/05	Pharmacie CARNOT	31 boulevard Carnot	04 94 67 22 25
Du 16 au 23/05	Pharmacie CLEMENCEAU	30 boulevard Clemenceau	04 98 10 53 90
Du 23 au 30/05	Pharmacie PRINCIPALE	868 avenue Pierre Brossolette	04 94 68 00 56
Du 30/05 au 6/06	Pharmacie SALAMANDRIER	Centre Commercial Salamandrier	04 94 68 04 43
Du 6 au 13/06	Pharmacie REYBAUD	3, rue Pierre Clément	04 94 68 25 59
Du 13 au 20/06	Pharmacie LA CROIX BLEUE	11 boulevard Foch	04 94 50 42 70

PERMANENCE DE SOINS AVEC L'AMLI

L'Activité médicale libérale hospitalière est située dans l'enceinte du CHD et proche des Urgences. Un médecin libéral vous prendra en charge comme il le ferait dans un cabinet libéral en ville.
Les horaires de présence sont assurés : de 20h à minuit en semaine / de 14h à minuit le samedi / de 10h à minuit le dimanche et jours fériés.
Tél. accueil urgences : **04 94 60 50 62**

ALERTE MÉTÉO FRANCE

Météo-France propose un service d'information par un répondeur (coût d'une communication téléphonique) sur l'état de vigilance en France Métropolitaine, par département et sur l'évolution d'événement relevant de la vigilance orange ou rouge au **05 67 22 95 00**
Informations accessibles également sur : **france.meteofrance.com/vigilance**

CONTACT MAGAZINE

Mairie de Draguignan
Direction de la Communication
Rue Georges Cisson - 83300 Draguignan
Tél. : 04 94 60 31 66
www.ville-draguignan.fr
Magazine d'information municipale
de la Ville de Draguignan
Édition N°74 - Mars - Avril 2025

Directeur de la publication :
Richard Strambio, maire de Draguignan
Rédacteur en chef : Maud Jecker
Rédaction : Jeremy Véloso
Agenda : Bettina Fradcourt
Photos : Marta Szczesniak, Florian troin (drone)
Conception graphique : Philippe Bérenger
Impression : Creamania - 83440 Callian
Distribution : Mediapost
Tirage : 22 000 exemplaires
Dépôt légal à parution

ALLO MA VILLE

HÔTEL DE VILLE

Accueil
04 94 60 31 31
Affaires scolaires
04 94 60 20 36
Animation
04 94 60 31 59
Bâtiments communaux
04 94 60 20 70
Cabinet du maire
04 94 60 31 29 / 39
Contrat local de santé
04 94 60 20 30 / 31 77
Communication
04 94 60 31 66
Documentation archives
04 94 60 20 07
Domaine public
04 94 60 20 88
Enfance, jeunesse et sports
04 94 60 31 77
Environnement
04 94 60 20 83
État civil
04 94 60 31 04
Espace associations
04 94 60 20 21/31 77
Guichet familles
04 94 60 20 24
Nettoyement
04 94 60 20 87
Petite enfance
04 94 60 20 44
Pôle activités adaptées
04 94 60 20 25 / 31 77
Ressources humaines
04 94 60 31 31
Secrétariat des élus
04 94 60 31 51
Urbanisme
04 94 60 20 48 / 31 65 / 20 53
Voirie et réseaux divers
04 94 60 20 63

CULTURE

Chapelle de l'Observance
04 94 84 54 31
HDE du Var
04 83 95 34 08
Maison du bourreau
04 94 84 54 31
Musée de l'Artillerie
04 83 08 13 86
Musée des Beaux-Arts
04 88 10 26 85
Musée des ATP
04 94 47 05 72
Office intercommunal de tourisme
04 98 105 105
ORGANUGAMMuseum
04 94 84 54 31
Pôle culturel Chabran
04 83 08 30 40
Théâtres en Dracénie
04 94 50 59 59

INFORMATIONS JEUNESSE

Info Jeunes
04 94 68 27 00
Maison de l'étudiant
04 94 76 19 05

TRANSPORTS

Transports en Dracénie
04 94 50 94 05
Centrale Taxis Dracénie
04 94 68 68 68

SÉCURITÉ-URGENCES

Commissariat Police 17
ou 04 94 39 44 00
Police municipale
04 94 68 88 52
(demandes d'interventions)
04 94 60 61 64
(services administratifs)
Pompiers 18
SAMU 15
Dépannage électricité :
ErDF 09 726 750 83
Dépannage gaz :
GrDF 0800 473 333
Véolia eau 0 969 329 328

CCAS (Centre communal d'action sociale)

Du lundi au vendredi,
de 8h à 17h.
04 94 50 42 20

POINT D'ACCÈS AU DROIT DE DRACÉNIÉ

267, avenue de Verdun
Centre administratif Chabran
Renseignements et RDV
au 04 98 10 29 20

DÉFENSEUR DES DROITS

M. Richard Godet, délégué du Var,
267, avenue de Verdun
Centre administratif Chabran
Le mercredi toute la journée
Tél. : 04 83 95 33 00
richard.godet@defenseurdesdroits.fr

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Les conciliateurs de justice vous reçoivent :
- au Centre Joseph Collomp
Place René Cassin
- au 267, av. de Verdun - Centre
administratif Chabran
- au Palais de justice
- au Commissariat de la Police
nationale
Tél. : 04 94 60 31 31
ou 04 98 10 29 20

CIP HAUT CENTRE VAR

Centre d'information sur la
prévention des difficultés des
entreprises - Consultations
gratuites le 3^e jeudi de chaque
mois. Chambre de commerce et
d'industrie 247 rue Jean Aicard
RDV par tél. : 04 94 22 63 44

ÉCRIVAIN PUBLIC (aide aux démarches)

CCAS
Centre communal d'action sociale
Du lundi au vendredi,
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.
04 94 50 42 20

ORDRE DES AVOCATS

Victimes de violences conjugales
ou intrafamiliales
04 94 603 272
Victimes d'une infraction pénale
04 94 603 270

Document réalisé par un imprimeur respectueux de l'environnement sur papier écologique (recyclé ou issu de forêts gérées durablement) avec des encres végétales.

Villes et Villages Fleuris

Papier recyclé

À l'attention des personnes non voyantes et malvoyantes, le magazine est édité en CD audio par l'Association des Donneurs de Voix de la Bibliothèque Sonore de Draguignan - Tél. 04 94 47 01 96 - Il est également disponible en version PDF accessible sur le site www.ville-draguignan.fr/draguignan-magazine.

ville.draguignan X @VilleDraguignan

JOURNÉE PROX' RAID AVENTURE MARDI 8 AVRIL

COMPLEXE SAINT-EXUPÉRY 9h > 12h et 13h > 16h - Ouvert à tous

DIFFÉRENTS ATELIERS : TIR LASER, MUR D'ESCALADE, DIALOGUE AVEC LES POLICIERS

Avec le soutien de :

- RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
- anct - agence nationale de la cohésion des territoires
- Ville de Draguignan
- CLSPD-R
- PROX' RAID AVENTURE

11^e Forum des métiers & de l'alternance

+ D'INFOS



1 **DIPLÔME** + 1 **EMPLOI**

MERCREDI 30 AVRIL

9h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30

COMPLEXE
SAINT-EXUPÉRY
DRAGUIGNAN

